

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN SÉJOUR À BAYAHIBE 09 JOURS / 07 NUITS



FORMATION EXPÉDITION « Initiation à l'hypnose et l'auto-hypnose : un outil alternatif dans l'accompagnement professionnel » Du 09 au 17 Février 2027

VOTRE FORMATRICE

Infirmière libérale
& Praticienne en hypnose

"Infirmière depuis 2006, je me suis ensuite installée en libéral en 2012 après 6 ans de services pédiatriques. J'ai souhaité élargir mes compétences professionnelles en me formant à l'hypnoalgésie, soucieuse du confort physique et psychologique de mes patients lors des soins à domicile.

Ma curiosité et mon engouement m'ont alors amenée à poursuivre une formation complète pour devenir praticienne en hypnose.

L'hypnose et l'autohypnose sont des outils passionnants pour le quotidien de chacun et je serais ravie de vous les faire découvrir."



Lucie

TOUT SAVOIR

Initiation à l'hypnose & l'autohypnose :
un outil alternatif dans l'accompagnement professionnel

VOTRE FORMATION



Travailleurs
indépendants



Aucun
pré-requis



400€

VOS ACCOMPAGNANTS



Adultes : oui



Enfants : oui

QUI SOMMES NOUS ?

SoWeLearn est un organisme de formation créé en 2021 et agréé Qualiopi. Spécialisé au départ dans la formation de professionnels de la santé à l'étranger (IDEL principalement), nous nous ouvrons peu à peu à l'ensemble des corps de métiers indépendants et travaillons activement à la mise en place de formations en France. Notre équipe de formateurs vous assure des formations de qualité, et des thèmes utiles dans votre pratique professionnelle au quotidien.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Définir et comprendre les mécanismes de l'hypnose en se basant sur vos nouvelles connaissances
- Réaliser une induction grâce au langage hypnotique et à la saturation
- Identifier les techniques hypnotiques antalgiques en utilisant les métaphores et la focalisation
- Intégrer l'autohypnose au quotidien en utilisant les techniques d'induction

LE PTI MOT DE CRÉATEUR DU VOYAGE

Du soleil, des palmiers, la plage, le tout en plein coeur de l'hiver en France... voici le programme de ce pur séjour "farniente" !

Après Samana et Miches, retour sur les belles plages de Bayahibe sur la côte Caraïbes et ses eaux turquoises pour cette nouvelle formation expédition en République Dominicaine.

L'hôtel Viva Domicus Beach **** et le seul de la région a proposer un hébergement en bungalow, dans un grand parc arboré, entre piscine et plage, qui tranche avec les autres complexes.

L'hôtel offre également toutes les activités et animations que vous pouvez rechercher en partant en République Dominicaine ainsi qu'une formule All Inclusive très complète.

C'est aussi le point de départ idéal pour découvrir l'île et en particulier Isla Saona !

Benjamin

FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN

SÉJOUR À BAYAHIBE

09 JOURS / 07 NUITS



JOUR 01 : (PROVINCE →) PARIS CDG → PUNTA CANA

Rendez-vous des participants à l'aéroport de Paris CDG.
Possibilité de départ de différentes villes de province sur vol Air France.

Enregistrement puis embarquement et envol à destination de Punta Cana sur vols réguliers Air France.

Collation et déjeuner à bord.

Arrivée à l'aéroport et accueil par notre correspondant local francophone.

Transfert en autocar privé pour votre hôtel.

Installation à votre hôtel en Bungalow Garden View en formule all-inclusive :

VIVA DOMINICUS BEACH BY WYNDHAM ****

Cocktail de bienvenue.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 02 : PUNTA CANA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre pour profiter de la destination.

Repas et nuit à l'hôtel.

JOUR 03 : PUNTA CANA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée complète de formation en salle de réunion à l'hôtel.

Pause-café dans la matinée.

Déjeuner à l'hôtel.



Les accompagnants sont également conviés au déjeuner.

Journée libre pour les accompagnants.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOUR 04 : PUNTA CANA

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée complète de formation en salle de réunion à l'hôtel.

Pause-café dans la matinée.

Journée libre pour les accompagnants.

Déjeuner à l'hôtel.

Les accompagnants sont également conviés au déjeuner.

Reste de la journée libre pour profiter de la destination.

Dîner et nuit à l'hôtel.

JOURS 05 À 07 : PUNTA CANA

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées libres pour profiter de la destination.

Repas et nuits à l'hôtel.

JOUR 08 : PUNTA CANA → PARIS CDG

Petit déjeuner à l'hôtel.

Journée libre pour profiter de la destination.

Déjeuner à l'hôtel.

Fin de la formule all-inclusive après le déjeuner.

Dans l'après-midi, **transfert en autocar privé** pour l'aéroport de Punta Cana.

Enregistrement puis embarquement et envol à destination de Paris CDG sur vols réguliers Air France.

Dîner et nuit à bord.

JOUR 09 : PARIS CDG (→ PROVINCE)

Petit déjeuner à bord.

Arrivée à Paris CDG.

Transfert éventuel en province sur vol Air France.



BAYAHIBE - RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

VIVA DOMINICUS BEACH ****

7 NUITS



Idéalement situé sur la plage et bénéficiant d'un environnement tropical luxuriant, l'hôtel est un propose de nombreux restaurants sur place, des chambres spacieuses et une foule d'activités.

VOTRE BUNGALOW :

Les Bungalows Vue Jardin sont spacieux et confortables. Reposez-vous dans l'un de nos bungalows tropicaux construits en pierre corallienne et au toit de chaume. La vue sur le jardin et le chant des oiseaux vous emmènent dans un pays de rêve lointain pendant que vous vous reposez dans votre refuge.



LOCALISATION :

Niché le long de la côte vierge de Bayahibe-La Romana, l'hôtel est un lieu de séjour idéal pour les touristes. Ce centre de villégiature offre un mélange parfait d'accessibilité et d'intimité, se distinguant par son ambiance vibrante. Des options de divertissement, des expériences culinaires variées et des hébergements modernes.



LOISIRS ET ACTIVITÉS :

Profitez de la chaleur du soleil tropical et de la brise caressante de la mer des Caraïbes. Les vues spectaculaires et l'atmosphère animée font de cet hôtel un havre de paix où vous pourrez vous adonner à vos passe-temps favoris et vous créer de nouveaux souvenirs. Notre vaste programme d'activités, nos plages immaculées, nos sports et nos divertissements rendent les vacances inoubliables.

Il existe une activité qui plaira à tous les membres de la famille. En voici quelques-unes : Terrain de padel (\$), trapèze, cours d'initiation à la plongée, water-polo, aquagym, jeux de plage, courts de tennis, terrains de basket, mur d'escalade, arc et flèche, volley-ball de plage, terrain de football, billard et ping-pong, gymnastique, TRX ® FORCE, cours de catamaran et de planche à voile...

POUR LES ENFANTS :

Le Club enfant permet aux parents de passer du temps seuls pendant que leurs enfants nouent de nouvelles amitiés. Le programme complet le personnel hautement qualifié permettent aux parents d'avoir l'esprit tranquille pendant que les petits explorent de nombreuses activités et créent des souvenirs inoubliables.

RESTAURANTS ET BARS :

Laissez-vous séduire par les saveurs de nos restaurants mexicains, italiens, internationaux et méditerranéens. La formule tout compris vous permet de profiter d'un buffet international, de délicieuses collations et de boissons 24 heures sur 24 et plusieurs restaurants à la carte pour les palais les plus exigeants.

La vaste offre est servie par une équipe dévouée, toujours prête à vous aider avec la courtoisie caribéenne qui incarne nos stations.

Les menus combinent les meilleurs éléments de Caraïbes, Mexique et Europe. Le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner deviendront des moments privilégiés de la vie quotidienne, un délice culinaire, préparés par les habiles chefs locaux.

EXCURSIONS :

Mettez le cap sur le paradis avec d'inoubliables excursions à Bayahibe. Des eaux cristallines des îles Saona et Catalina aux passionnantes promenades en buggy tout-terrain à travers les sentiers tropicaux, chaque excursion vous invite à vous connecter au cœur de la République Dominicaine.

Faites de la plongée avec tuba dans les récifs coralliens, goûtez aux saveurs de la vie locale et explorez les plages cachées accessibles uniquement par catamaran.



FORMATION EXPÉDITION SOWELEARN

SÉJOUR À BAYAHIBE

09 JOURS / 07 NUITS

PÉRIODE DE RÉALISATION : Du 09 au 17 Février 2027

PRIX PAR PERSONNE : 2 690€ au départ de Paris CDG

BASE DE RÉALISATION : 20 à 30 Participants

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport aérien international PARIS CDG / PUNTA CANA / PARIS CDG sur vols réguliers AIR France,
La franchise bagage de 23kg en soute par personne,

L'accueil personnalisé francophone par notre représentant local,

Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en bus privatif,

L'hébergement pendant 7 nuits en Bungalow Garden View,

La formule all inclusive du diner du J1 au déjeuner du J8,

Les taxes et services hôteliers,

Les taxes aéroport (399,00€ par personne à ce jour - révisables),

Les temps de formation en salle de réunion, *

Les pauses café pendant les temps de formation, *

Un carnet voyage par couple ou personne voyageant seule contenant le descriptif du programme, les étiquettes bagages, un guide Petit Futé de la destination etc.

L'assurance Multirisques : Annulation, rapatriement, bagages, frais médicaux (110,00€).

*Pour les stagiaires uniquement

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Les visites et options facultatives,

Les dépenses à caractère personnel,

Les repas mentionnés libres,

Le montant de la formation (+490€ / stagiaire à l'ordre de SoWeLearn),

Le supplément chambre individuelle (+600€),

Le supplément Bungalow Ocean View (+100€ / personne base demi-double) - Places très limitées,

Le supplément Bungalow Ocean View (+200€ / personne base single) - Places très limitées,

Le supplément départ de villes de province (nous consulter),

La réduction 1^{er} & 2^{ème} enfant de -12 ans partageant sa chambre avec 2 adultes (-700€ / enfant),

Toute prestation non mentionnés dans « notre prix comprend ».

PLAN DE VOL INTERNATIONAL : À CE JOUR - Sujet à modifications

AF 968 09/02/27 PARIS CDG PUNTA CANA 14H25 18H45

AF 969 16/02/27 PUNTA CANA PARIS CDG 21H15 10H40 (le lendemain)

FORMALITÉS D'ENTRÉE : À CE JOUR - Sujet à modification

Pour les ressortissants Français :

Passeport valide 6 mois après la date de retour,

Formulaire d'entrée gratuit générant un QR code à faire individuellement en ligne avant le départ.

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : « Initiation à l'hypnose et à l'auto-hypnose »
DESTINATION : République Dominicaine
DATES : Du 09 au 17 Février 2027

N° CONTRAT : 02027.02.02
TARIF VOYAGE : 2 690€
TARIF FORMATION : 490€ / personne en financement personnel (Hors accompagnant)

COORDONNÉES DU CLIENT

PRÉNOM & NOM :	
ADRESSE PROFESSIONNELLE :	
N° SIRET :	
ADRESSE PERSONNELLE :	
N° TÉLÉPHONE PERSONNEL :	
E-MAIL PERSONNEL :	

PRENOM & NOMS DES PARTICIPANTS DANS LA CHAMBRE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DES PARTICIPANTS	RÉGIMES ALIMENTAIRES PARTICULIERS
1.		
2.		
3.		
4.		

CHAMBRE SOUHAITÉE* : BUNGALOW JARDIN INDIVIDUEL (+600€)
 BUNGALOW JARDIN DOUBLE (1 seul lit) BUNGALOW JARDIN TWIN (2 lits)
 BUNGALOW JARDIN TRIPLE (2 lits) BUNGALOW JARDIN QUADRUPLE (2 lits)
 BUNGALOW VUE MER DOUBLE (+100€) BUNGALOW VUE MER INDIVIDUEL (+800€)

*NON-GARANTIE par l'hôtelier jusqu'à l'arrivée sur place.

AÉROPORT DE DÉPART SOUHAITÉ : PARIS
(Nous consulter- sous réserve de disponibilité) AUTRE, Précisez :

DÉMARCHE À SUIVRE POUR VOUS INSCRIRE :

- Remplir et signer le bulletin d'inscription voyage Sotravel **RECTO / VERSO**
- Remplir et signer le contrat de formation SoWeLearn **RECTO / VERSO**
- Envoyer la photocopie couleur de chaque passeport en cours de validité (page principale uniquement),
- Paiement auprès de SOTRAVEL :
 - 1^{er} acompte de 35% du montant par personne (montant ci-dessous dans le cadre bleu),
 - 2nd acompte de 25% du tarif 100 jours avant le départ,
 - Solder votre voyage au plus tard 60 jours avant le départ,
- Paiement auprès de SOWELEARN :
 - Solder la **FORMATION** montant ci-dessous dans le cadre vert au plus tard 30 jours avant le départ.

MONTANT ET TYPE DE RÈGLEMENT ACCEPTÉ - Attention, ce sont bien DEUX RIB DIFFÉRENTS

VOYAGE

Acompte de **950,00€** à verser à **SOTRAVEL**
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)
Ou par virement
(IBAN : FR76 1780 7000 0935 4218 8311 406)
AMEX / AMERICAN EXPRESS NON ACCEPTÉES

FORMATION

Solde de **490,00€** à verser à **SOWELEARN**
Par chèque (22 Rue Saint Antoine du T, 31000 Toulouse)
Ou par virement
(IBAN : FR76 1780 7000 0965 5215 2994 089)
CARTES BANCAIRES NON ACCEPTÉES

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

Ce bulletin d'inscription fait office de contrat de voyage entre SOTRAVEL et le CLIENT nommé ci-dessus.

SOTRAVEL est une agence de voyage au Capital de 9 000€, siégeant au 22 Rue Saint Antoine du T 31000 Toulouse, immatriculé au RCS Toulouse (510 395 569), immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjours (IM031110032) et adhérent à l'APST. N° TVA Intracommunautaire FR09510395547 - Code APE 7911Z - RCP HISCOX 0223190.

PRIX DU VOYAGE : Le montant du voyage est annoncé en base demi-double (chambre double à partager). Il pourra être revu à la hausse ou à la baisse dans les cas suivants : supplément chambre seule, réduction enfant, activités optionnelles et supplément départ de province. Si de nouvelles taxes devaient entrer en vigueur ou si les taxes existantes étaient augmentées et imposées à SOTRAVEL, en partie ou en totalité, le prix du forfait sera alors majoré en conséquence. Ces montants sont clairement indiqués dans le programme et sur le devis. Chaque modification du billet d'avion de votre fait, (extension, annulation d'extension après validation, réduction du nombre de jour du voyage etc.) entrainera un réajustement tarifaire au jour de la demande. Il est clairement indiqué dans le programme la liste des prestations incluses au tarif. Toute prestation non-indiquée dans « prestations incluses au tarif » sont considérées comme non-incluses.

FORMALITÉS : Les formalités administratives et sanitaires sont clairement indiquées en bas de la feuille tarifaire du programme et sont valables À CE JOUR, modifiables sans préavis, et uniquement pour les RESSORTISSANT FRANÇAIS - le client se doit de vérifier les informations qui pourraient évoluer d'ici son départ (www.diplomatie.gouv.fr).

Les participants, quelle que soit leur nationalité, doivent veiller scrupuleusement à se mettre en règle avec toutes prescriptions en vigueur à la date du voyage. Ils seront tenus pour responsable pour tout préjudice qui pourrait résulter pour l'agence SOTRAVEL de non-observation de ces prescriptions. Aucun voyage ne pourra être remboursé lorsque le participant ne se présente pas aux lieux et heures mentionnées dans la convocation ou par suite de la non-présentation de documents de voyage (Passeport, visa, carnet de vaccination etc.). De ce fait, il se trouve interrompu ou abrégé par le passager et ne peut donner lieu à un remboursement.

AÉRIEN : Les horaires communiqués - et jour de rotation - sont susceptibles de modification sans préavis par la compagnie aérienne. L'agence SOTRAVEL n'est en aucun cas responsable de ces modifications et aucune compensation ne pourra être versée au client pour cela.

DOCUMENTS DE VOYAGE : Votre carnet de voyage sera envoyé par courrier postal environ 1 mois avant le départ - si le solde du voyage a été réglé, à l'adresse postale communiquée - tout changement d'adresse devra donc nous être communiqué. Les billets d'avion, quant à eux, vous seront envoyés par courrier électronique quelques jours avant le départ.

CONFIRMATION DU VOYAGE : Le voyage ne sera confirmé aux participants qu'une fois les 20 premiers participants inscrits. En cas d'annulation de notre part, au plus tard 100 jours avant la date de l'arrivée, l'acompte versé sera intégralement remboursé.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS : CB (hors AMEX), Chèques, ANCV & Virement.

CONDITIONS DE PAIEMENT : PARTIE VOYAGE (SOTRAVEL) : Le solde est à régler 2 mois avant le départ.
PARTIE FORMATION (SOWELEARN) : Le solde est à régler 1 mois avant le départ.

CONDITIONS D'ANNULATION : Toute annulation entrainera des frais non-remboursables du montant de l'assurance et de 100€ de franchise. Des frais de 2,5% du montant du règlement en chèques ANCV seront également retenus en cas d'annulation. Jusqu'à 100 jours du départ, les frais d'annulation seront de 200€ par personne. A moins de 100 jours du départ, les conditions d'annulation seront les suivantes :

De 100 jours à 61 jours du départ : 30% du prix du voyage
De 60 jours à 31 jours du départ : 50% du prix du voyage
Moins de 30 jours du départ : 100% du prix du voyage

ASSURANCE : acceptée refusée

En cas de souscription, celle-ci doit être simultanée à l'inscription au voyage. Le refus de souscription restant sous la responsabilité du participant. L'assurance MULTIRISQUE CONFORT de ASSURINCO concerne les passagers à titre individuel. Un exemplaire des conditions générales est à votre disposition à l'agence sur demande. Une franchise est appliquée pour toute annulation. Nous consulter. Montant de l'assurance non-remboursable indiqué sur le devis.

Date :	Date :
SIGNATURE DU CLIENT	SIGNATURE DE L'AGENCE
« BON POUR ACCORD »	« BON POUR ACCORD »

MERCI DE RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS CI-DESSUS AR E-MAIL À L'ADRESSE : formation@sotravel.fr

CONTRAT DE FORMATION PROFESSIONNELLE

(Articles L.6353-3 et suivants du Code du Travail)

Entre les soussignés :

1. L'ORGANISME DE FORMATION : SARL SoWeLearn au capital de 2.000€
R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
NDA N° 76311146131 auprès de la DIRECCTE
N° SIRET 90807938700027
N° TVA FR60908079387
Code APE 8559A

2. LE STAGIAIRE :

NOM & PRÉNOM	:	-----
N° SIRET	:	-----
ADRESSE PROFESSIONNELLE	:	----- ----- ----- -----

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation suivante :

Thème : Initiation à l'hypnose & l'autohypnose : un outil alternatif dans l'accompagnement professionnel
Formateur : Madame Lucie TALAR infirmière libérale et praticienne en hypnose.
Dates : Du 9 au 17 février 2027 en République Dominicaine

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation

o L'action de formation entre dans la catégorie des actions de formation prévues par l'article L.6313-1 du Code du travail
o Elle a pour objectif de permettre au stagiaire de s'initier aux techniques d'hypnose et d'autohypnose.
o A l'issue de la formation, une attestation de suivi de formation et le programme de l'action de formation seront délivrés au stagiaire.
o Sa durée est fixée à 20 heures.

Article 3 : Niveau de connaissances préalables nécessaire avant l'entrée en formation pour suivre la formation et obtenir les qualifications auxquelles elle prépare :

Pas de pré-requis nécessaire.

Article 4 : Organisation de l'action de formation

Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques et techniques, les modalités de formation dans le cas des formations réalisées en tout ou en partie à distance. Les modalités de contrôle de connaissances, sont les suivantes : salle de réunion équipée de matériel de projection, support formation powerpoint, support formation pdf...

Article 5 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 6 : Modalités de paiement

- o Le prix de l'action de formation est fixé à 490 euros.
- o Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix susmentionné au plus tard 30 jours avant le début de la formation.

Article 7 : Conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : aucun remboursement ne pourra être demandé.

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Article 8 : Réclamation

Pour toute réclamation un courrier recommandé avec accusé de réception devra être envoyé dans les 15 jours suivants la date de fin de formation à l'organisme de formation sis SARL SoWeLearn - 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse.

Article 9 : Cas de différend

Si une constatation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Toulouse sera seul compétent pour régler le litige.

Article 10 : Conditions suspensives - règlement et obligations préalables

Le présent contrat est conclu sous réserve du respect par le stagiaire des conditions suivantes :

- o Le stagiaire s'engage à réaliser le pré-test dans le délai qui lui sera communiqué par l'organisme de formation par mail, soit dans un délai de 15 jours à compter de l'envoi du courrier électronique contenant ledit pré-test, sauf indication contraire précisée par l'organisme.
- o Le stagiaire s'engage également à réaliser l'évaluation à chaud sur place après avoir assisté à l'entièreté de la formation.

À défaut de respect de l'une ou l'autre de ces conditions dans les délais impartis, le présent contrat sera réputé nul et non avenu de plein droit, sans qu'aucune formalité supplémentaire ne soit nécessaire. Dans ce cas, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas remettre les documents de formation au stagiaire.

Fait en double exemplaire, à Toulouse, le

Pour le stagiaire

Pour l'organisme
Mr Benjamin CAZABAT (gérant)

SARL SoWeLearn au capital de 2.000€ - R.C.S. TOULOUSE 908 079 387
Siège social situé au 22 rue Saint Antoine du T - 31000 Toulouse
contact@sowelearn.fr
N° SIRET 90807938700027 - N° TVA FR60908079387 - Code APE 8559A